



CERCLE NAUTIQUE DE SAINT-GILLES CROIX-DE-VIE

PÊCHES ET PLAISANCE

ASSEMBLEE GENERALE DU 1er MARS 2025

COMPTE-RENDU

L'Assemblée Générale a rassemblé 114 membres présents. 98 votants munis de 51 pouvoirs, soit 149 membres représentés.

Elle a débuté à 10 heures 30, après émargement sur les listes prévues et le vote pour le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.

Son déroulement a été le suivant :

- Rapport moral par le Président
- Rapport d'activités par le Secrétaire
- Rapport financier par Bernard Puel (le Trésorier étant absent)
- Approbation des rapports
- Proposition d'actualisation des cotisations par le Président
- Questions – réponses
- Parole aux officiels

Après la séance des questions diverses, il a été procédé au dépouillement du vote, et à l'élection du nouveau Bureau.

La ministre du Tourisme étant à Saint Gilles Croix de Vie ce même jour, les élus ont été mobilisés par sa présence et donc n'ont pas pu participer à notre AG.

Nous avons eu tout de même le plaisir d'accueillir, **Mr Jean Louis Rambeau** conseiller municipal à la mairie de Saint Gilles Croix de Vie délégué à la sécurité, aux cérémonies et associations patriotiques, **Mr Lionel Guilbaud** Président de la Semvie, **Mr Jean Yves Daviaud** Président du CLUPIP, **Mr Patrick Lusteau** Président des Plaisanciers de la Vie, **Mme Françoise Morin** Présidente de l'association « Le Suroit », **Mr Christophe Goumas** Vice-Président de la FNPP pour les Pays de la Loire et la brigade nautique de Saint Gilles Croix de Vie.

1 - RAPPORT MORAL par le Président Guy Lefeuve :

Mesdames et messieurs les élus(es),

Présidentes et présidents d'associations,

Messieurs les responsables de nos institutions,

Adhérentes et adhérents,

Je vous remercie de votre présence à notre assemblée générale ordinaire de 2024.

Celle-ci a été marquée par la disparition d'Odile Alonso Varona, d'André Héraud et Antoine Ruiz.

Adhérente et adhérents depuis de nombreuses années, bien que très discrets, ils étaient appréciés par tous les membres de notre association.

Nous conserverons un très bon souvenir de ces trois amis qui nous ont quittés trop tôt.

Fin 2023 vous m'avez élu Président et je vous ai annoncé devoir atteindre deux objectifs lors de mon mandat. Réussir la soirée Gala de nos 50 ans et mettre en place une nouvelle équipe pour seconder puis remplacer l'équipe actuelle.

Je pense que le premier objectif a été atteint et cela grâce à tous les membres acteurs de votre Conseil d'Administration. Je les en remercie.

En ce qui concerne la deuxième mission, nous sommes en phase de réflexion et vous allez élire trois nouveaux membres qui, nous en sommes convaincus, ont un potentiel pour participer activement au fonctionnement de notre Conseil d'Administration. (En l'occurrence, nous sommes toujours à la recherche d'un gestionnaire).

Grace à toutes les activités que nous vous proposons :

Pêche à pied, pêche en bateau, pêche à la crevette, formation aux techniques de pêche, au matelotage, à l'utilisation de nos tablettes numériques, aux journées sécurité avec les pompiers et la brigade nautique, aux soirées crêpes, brasérade, Gala, aux voyages, aux excursions, aux participations aux activités nautiques de la ville. A la possibilité d'embarquer pour les adhérents n'ayant pas de bateau (dans la mesure du possible).

Nous avons su maintenir nos adhérents. En effet l'année 2024 s'est clôturée avec 486 personnes.

Je remercie l'ensemble des annonceurs pour leur participation au financement de notre calendrier annuel, ainsi que les différents partenaires qui accordent des réductions, lors de leurs achats, à nos adhérents.

Mes remerciements vont également au Conseil Départemental, à la SEMVIE, à FORCE 5 et à tous les commerçants qui nous remettent des lots pour nos sorties pêche en bateau.

Pour finir dans la rubrique « remerciements », nous tenons à souligner le fait qu'après de nombreuses demandes auprès de la mairie de Saint Hilaire de Riez pour avoir un tarif préférentiel pour louer la salle de la Baritaudière, que celle-ci nous a consenti une gratuité pour l'utilisation des cuisines. Une porte vient de s'ouvrir, nous devons la franchir.

Cet accord vient compléter celui qui nous était déjà donné depuis plusieurs années : le prêt des tables et des bancs lors de notre Brasérade.

N'oubliez pas que notre nouveau site internet, qui a été mis en place il y a maintenant un an, est notre moyen de communication privilégié. Il faut savoir que seul 180 sur 384 d'entre vous se sont connectés sur la partie réservée aux adhérents.

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter.

Je voudrais souligner les informations antagonistes sur la pêche du chinchard et le thon rouge que nous avons eu 2024.

Ces décisions prises à l'emporte-pièce ont été pénalisantes pour les clubs. Nous avons été pris pour des girouettes.

La FNPP, à laquelle 267 associations adhèrent représentant plus de 30.000 personnes, aurait dû jouer son rôle : c'est-à-dire filtrer et temporiser les informations, puis diffuser celles-ci quand elles sont sûres et confirmées par un arrêté ou un décret.

En 2025, pas de nouvelles contraintes ou interdiction pour la pêche du bar (1/j/pers) et du lieu jaune (2/j/pers), pas de quota pour les maquereaux, même si un quota a été introduit pour les professionnels. Pas d'interdiction de la pêche du chinchard puis que les professionnels ont à nouveau le droit d'en pêcher.

Mise en œuvre des obligations européennes pour suivre l'évolution de la ressource et l'impact de la pêche plaisance. Applicable dès janvier 2026 :

Deux dispositifs séparés :

- Déclaration obligatoire annuelle des pêcheurs en mer de plaisance via un portail développé entre la Confédération « Mer & Liberté » et l'administration. La déclaration obligatoire devrait concerner dans un premier temps la pêche embarquée, pêche du bord, sous-marine et kayaks. Pour l'instant la pêche à pied ne devrait pas être concernée. La déclaration se fera sous forme de la signature d'une charte de bonne conduite adjointe à un questionnaire permettant de mieux dénombrer les pêcheurs de loisir selon les différentes grandes pratiques.

- Résidences principales : 29 % sur la commune de Saint Gilles Croix de Vie
31 % sur la commune de Saint Hilaire de Riez
16 % sur d'autres communes Vendéennes
24 % sur d'autres communes

- Résidences secondaires : les 24 % sur « **d'autres communes** » sont répartis de la manière suivante :

26 % sur la commune de Saint Gilles Croix de Vie

48 % sur la commune de Saint Hilaire de Riez

19 % sur d'autres communes Vendéennes

07 % sur d'autres communes

- Toutes résidences confondues :

34 % sur la commune de Saint Gilles Croix de Vie

41 % sur la commune de Saint Hilaire de Riez

20 % sur d'autres communes Vendéennes

05 % sur d'autres communes

Pour l'année 2024 on constate une augmentation de 10% des résidences secondaires sur la commune de Saint Hilaire de Riez et une baisse de 6% sur la commune de Saint Gilles Croix de Vie.

Abordons maintenant les sorties de pêche, la campagne du thon rouge, les formations, les festivités et voyage, les organisations de manifestations et pour finir les diverses participations.

1- Sorties de pêche à pied et en mer :

Sorties de pêche à pied :

Sept sorties ont été programmées pour aller pêcher les palourdes, les coques et les huîtres sur l'île de Noirmoutier à la plage des Sableaux, à la pointe du Devin et derrière la maison du tourisme. Pour les huîtres, nous avons été aussi à La Bernerie.

Cette année personne n'en a profité pour prendre un bain de boue gratuitement. Il est vrai que nous avons annoncé que cette prestation serait payante en 2024.

Globalement 240 personnes se sont déplacées et ont participé aux pique-niques qui suivaient. C'est bien mais attention nous comptons 86 personnes de moins qu'en 2023. Il faut que l'on sache pourquoi.

Sorties de pêche en bateau :

Sur sept sorties programmées, deux ont été annulées pour mauvaise météo.

Globalement 204 pêcheurs ont embarqué sur 69 bateaux en moyenne 3 pêcheurs par bateau.

C'est mieux que l'an dernier d'autant plus que nous avons une flottille en diminution.

Bien évidemment les sorties se sont effectuées avec remise de lots et pot de l'amitié. C'est près de 2000 € de lots distribués.

Sorties de pêche aux thons :

Environ 10 % du quota alloué à la France est réservé aux professionnels de l'Atlantique, 89 % à ceux de la Méditerranée et 1 % à la pêche plaisance/loisir.

Depuis fin 2022 les quotas sont révisés tous les trois ans et non chaque année comme précédemment.

Le quota dévolu à la pêche de loisir du thon rouge pour l'année 2024 a été fixé à 65,075 tonnes après application d'une pénalité de 1,925 tonne suite au dépassement de quota constaté en 2023.

C'est la Confédération « Mer et Liberté » créée le 27/01/2023 qui gère la répartition des bagues et des poids.

Cette Confédération regroupe :

- la FNPP (**F**édération **N**ationale de la **P**laisance et des **P**êches en mer)
- la FFPM (**F**édération **F**rançaise des **P**êcheurs en **M**er)
- la FFPS (**F**édération **F**rançaise des **P**êches **S**portives)
- la FFEISSM (**F**édération **F**rançaise d'**E**tudes et de **S**ports **S**ous-**M**arins)
- la FNPSA (**F**édération **N**autique de **P**êche **S**portive en **A**pnée)
- le COMPA (**C**ollectif des **O**érateurs et **M**arins **P**rofessionnels **A**zuréens)

7299 bagues ont été attribuées pour ce quota de 65,075 tonnes.

- 6887 bagues pour la Confédération « Mer et Liberté » et un poids de 60.175 kg

Soit 8,74 kg/bague.

- 290 bagues pour le COMPA et un poids de 3.100 kg

Soit 10,69 kg/bague.

- 122 bagues pour les pêcheurs non adhérents à une fédération et un poids de 1.800 kg

Soit 14,75 kg/bague.

Pour l'année 2024 45 bagues ont été attribuées au CNGV-PP.

174 bateaux ont été enregistrés sur les fichiers du ministère et donc autorisés à participer à la campagne de pêche aux thons.

Seuls 76 bateaux ont participé à cette campagne du 12 juillet au 11 octobre. Sachant que la pêche « No Kill » était autorisée du 1er juin au 15 novembre.

Le principe de pêche étant le suivant :

- Une autorisation de pêche rattachée à un bateau et à son capitaine et/ou propriétaire.
- L'ensemble de l'équipage embarqué sur le bateau autorisé à pêcher avec une seule autorisation attachée au bateau.

Beaucoup de thons ont été vus, de nombreux départs se sont soldés par une casse du corps de ligne.

Finalement belle saison tout de même puisque 10 thons ont été capturés.

Sortie de pêche à la crevette :

Cette sortie fut organisée au dernier moment, mais il faut savoir que pour faire une bonne pêche, les vents doivent être nord-nord-est et les coefficients de marée grimpants.

Une quinzaine d'adhérents sont venus au point de rendez-vous : la plage de Parée Préneau.

La moyenne globale fut de 250 à 300 g seulement pour une heure de pêche.

Cette activité devra être proposée plus souvent en 2025.

2- Formations pêche :

Pêche du bar au leurre :

C'est la 4^{ème} année consécutive que cette formation est proposée.

Une quarantaine d'adhérents du CNGV-PP se sont réunis pour suivre cette formation spécifique sur la pêche du bar au lancé soit du bord ou soit en bateau.

Exposé réalisé par Mr Pineau de Vendée Chasse-Pêche à Challans et Mr Bruault (représentant de la société Ultimat Fishing)

Sujets abordés :

- Choix des cannes en fonction de leur résistance et de leur possibilité de lancer les leurres suivant leur poids et le type de pêche choisi.
- Choix des fils : tresse ou nylon avec leurs avantages et inconvénients.
- Le montage des bas de ligne avec le nœud FG pour joindre la tresse et le fluo carbone.
- Choix des leurres avec pour chacun d'eux leurs fonctions en action de pêche (surface, profondeur, pêche verticale ou au lancer) ainsi que leurs managements.

De nombreuses questions techniques permirent un échange entre les intervenants et les participants.

Pêche de la dorade et merlan :

Au mois d'avril une formation aux techniques de pêche de la dorade et merlan a été proposée et animée par Bernard Puel. Plus de 50 personnes ont assisté à la présentation. Un exposé est en ligne sur notre site internet.

Pêche du thon rouge :

Juste avant la saison de pêche aux thons rouges, Bernard Puel a proposé un ensemble de matériel de pêche (canne, moulinet, fil, hameçon, leurres ...) et en a profité pour donner des conseils de pêche et de montages.

Séance où environ 40 pêcheurs ont pu découvrir ou améliorer leur technique de pêche.

Utilisation tablette numérique :

Une douzaine d'adhérents ont participé à cette formation.

Tous ont été très impressionnés par le professionnalisme d'André Rouzeval et de Pierre Hauville.

Pour aider aux managements de la tablette, un guide pratique a été réalisé.

3- Festivités et voyage :

Soirée crêpes :

C'est dans la belle et grande salle des fêtes de Givrand que 94 convives ont pu déguster les galettes et crêpes préparées par l'équipe de YOYO qui a toujours un compliment à dire pour chaque personne servie. Cette soirée fut animée par notre DJ Yanick.

La brasérade :

131 convives se sont réunis autour du couscous géant le samedi 20 juillet. La plupart des convives sont restés pour le pique-nique du soir.

L'environnement du lac des vallées se prête bien pour passer une agréable journée qui, comme d'habitude depuis plusieurs années, se déroule sous le soleil.

Durant l'après-midi, les boules, palets, cartes et autres jeux ont permis de passer un bon moment et cette manifestation a été profitable pour faire connaissance entre anciens et nouveaux adhérents.

Petit bémol en fin de soirée un orage menaçant nous a fait accélérer l'apéritif et le repas du soir.

Heureusement nos barnums nous ont offert un abri apprécié de tous.

Soirée Gala des 50 ans :

Le 07 septembre 2024, notre soirée gala s'est déroulée dans la salle de la conserverie. Elle était particulière puisque nous avons fêté nos 50 ans d'existence. Obligé de limiter à 222 convives, sécurité oblige, nous avons fait quelques mécontents.

Lors de notre cocktail nous avons pu accueillir François Blanchet maire de Saint Gilles Croix de Vie, des élus, des présidents d'associations, la brigade nautique, le directeur de Port la Vie.

Avant le début des festivités, Daniel Gaffet a reçu la médaille de la ville pour le remercier des nombreuses années de bénévolat.

Le repas gastronomique qui a suivi le cocktail a été très apprécié par tous. Il en a été de même pour l'animation de la soirée assurée par un orchestre dynamique qui a mis le feu jusqu'à 2 heures du matin. Pour conclure un moment inoubliable.

Voyages « Croisière sur le Rhin » et « Les Cyclades » :

Croisière sur le Rhin :

Au mois d'avril 41 adhérents ont embarqué à Strasbourg pour une croisière sur le Rhin. Pendant 8 jours avec un temps frais mais ensoleillé ils ont pu admirer les magnifiques paysages, déguster les vins de la région, visiter le parc floral de Keukenhof, les canaux d'Amsterdam etc....

Les Cyclades :

Au mois de septembre 40 globe-trotters ont pu bénéficier d'un circuit aux Cyclades, visiter Santorin, Pyrgos, Oia, Naxos, Délos, Mykonos, Paros, Anti-Paros avec une température idéale pour découvrir ces îles chargées d'histoire de la mythologie grecque, profiter de la mer Egée, de jolies balades à bord de caïques, bref une semaine sympathique où les uns, les autres, avons pu faire connaissance.

Un groupe « Whatsapp » a été créé afin de faciliter nos échanges de photos.

4- Organisation de manifestations :

Le Karaoké :

Belle soirée de Karaoké à la conserverie avec 84 participants aimant chanter. Après un excellent cocktail et ses mini-canapés, un plateau repas de qualité, des vins de Loire irréprochables tous ont pu profiter de cette soirée animée par notre DJ Yanick Thiphineau.

L'arrivée du père Noël :

En raison des conditions climatiques du samedi 7 décembre 2024 (tempête Darragh), l'arrivée du père Noël en bateau a été annulée.

Espérons que le temps en 2025 sera plus propice pour cette animation.

Réunion « Nouveaux Adhérents »

Cette réunion prévue en novembre a été annulée (nombre de participants trop faible) et reportée en 2025.

5- Diverses participations :

Réunion sécurité :

Cette réunion s'est déroulée au sein du club, animée par l'adjutant-chef PAVAGEAU Marc et l'adjudante BLISKI Karine de la brigade de Saint gilles Croix de Vie.

Une vingtaine de personnes étaient présentes.

Nous avons abordé la revue du matériel de sécurité en côtier et hauturier. Une longue discussion a été engagée sur le thème « comment récupérer un homme à la mer » ainsi qu'un rappel des équipements telle la bouée de sauvetage et son feu de retournement indispensable pour un sauvetage de jour comme de nuit. La question des quotas sur les bars et les lieux a été posée.

Il a été précisé qu'il y aurait des contrôles pour la pêche à pied sur l'île de Noirmoutier.

Rendez-vous a été pris pour des pré-contrôles bateau.

Pré-contrôle sécurité à bord des bateaux :

L'équipement réglementaire a été inspecté sur quatorze bateaux.

Les capitaines présents ont apprécié cette démarche leur faisant voir la Brigade Nautique sous un autre œil (le côté prévention et non le côté répression).

Enormément de conseils et d'explications donnés, bien au-delà de l'aspect vérification du matériel de bord.

Quelques écarts mineurs ont été signalés.

La Brigade Nautique a pu ainsi mieux nous connaître et constater le sérieux des adhérents CNGV-PP vis-à-vis de la réglementation.

Journée sécurité :

Cette journée a eu lieu le vendredi 21 juin. Accompagnés de la brigade nautique et de Karl Guillemet capitaine des sapeurs-pompiers, nous avons commencé par une réunion au club pour expliquer comment :

- Récupérer une personne tombée à la mer
- Lancer un radeau de survie
- Tirer des feux à main
- Passer des messages de sécurité

Puis nous nous sommes dirigés vers le port devant la criée pour passer aux exercices pratiques. C'est là que la cinquantaine d'adhérents présents ont pu voir la réalité des choses à faire et à ne pas faire.

Le Défi des Villes :

Les 6 et 7 juin un « Défi Villes » de l'agglomération du pays de Saint Gilles Croix de Vie a été organisé par le « Team Vendée ».

Il s'agissait de parcourir à bord de « Figaro 3 » entre 6 et 10 milles marins de Saint Gilles vers l'île d'Yeu.

Douze villes se sont rencontrées au cours des 2 journées. Les défis étant effectués par deux, il y a eu 6 défis.

Pour permettre aux accompagnateurs de voir de près les concurrents, le CNGVPP a mis à disposition trois bateaux durant ces 2 jours.

Résultat : la ville de Givrand est arrivée première, devançant Saint Gilles Croix de Vie de peu.

Reportage FR3 :

Mi-mai, nous avons accueilli et embarqué 2 journalistes de FR3 Pays de la Loire qui effectuaient un reportage sur la pêche professionnelle et de loisir.

Nous leur avons expliqué les difficultés que nous rencontrons, les aberrations sur les décisions prises en haut lieu et surtout dénoncé le carnage fait par les bateaux usine laboureurs des fonds marins qui pêchent en une journée ce que pêchent les adhérents de la FNPP en une année.

Si vous avez regardé ce reportage, vous avez pu constater qu'il y a eu quelques oublis. Certaines remarques n'étaient pas à diffuser sur la chaîne nationale.

Journée porte ouverte OMS :

Très bonne organisation, de nombreux contacts nous ont permis de voir adhérer une dizaine de passionnés de la pêche.

6- Programme d'activités 2025 :

Samedi 01 mars	Assemblée générale
Lundi 03 mars	Sortie de pêche à pied n°1
Mercredi 26 mars	Sortie pêche en bateau n°1
Vendredi 11 avril	Soirée crêpes
Mercredi 23 avril	réunion sécurité
Vendredi 25 avril	Sortie pêche en bateau n°2

Mardi 29 avril	Sortie pêche à pied n° 2
Du 15 au 22 mai	Voyage Portugal « Les Algarves »
Samedi 24 mai	Sortie pêche en bateau n°3
Mercredi 28 mai	Sortie pêche à pied n°3
Les 5,6,7,8 juin	Défi Villes
Lundi 23 juin	Sortie pêche en bateau n°4
Samedi 19 juillet	Brasérade
Vendredi 25 juillet	Sortie de pêche à pied n°4
Samedi 26 juillet	Rallye de l'île d'Yeu
Mardi 29 juillet	Sortie pêche en bateau n°5
Lundi 11 août	Sortie pêche à pied n°5
Samedi 16 août	Sortie pêche en bateau n°6
Samedi 06 septembre	Soirée Gala
Mardi 09 septembre	Sortie pêche à pied n°6
Du 16 au 27 septembre	Voyage au Canada
Jeudi 18 septembre	Sortie pêche en bateau n°7
Mercredi 08 octobre	Sortie pêche à pied n°7
Vendredi 28 novembre	Téléthon

3 – BILAN FINANCIER par Bernard Puel :

Voir rubrique bilan financier sur le site internet.

4 – BUDGET PREVISIONNEL 2025 par Guy Lefeuvre :

Voir rubrique budget prévisionnel sur le site internet.

5 – PROPOSITION D'ACTUALISATION par Guy Lefeuvre :

Le montant des cotisations actuelles a été fixé lors de l'assemblée générale de 2014.

Si nous appliquons le calculateur d'inflation à ces montants :

50 € valent 60 €, 10 € valent 12 € et 26 € valent 31 €. Proposition de passer les cotisations comme suit :

Cotisation individuelle 60 €, cotisation conjoint(e) 15 € et cotisation veuve 15 €

Cette proposition a été approuvée à la majorité, elle sera appliquée pour l'année 2026.

De même **les participations aux sorties de pêche en bateau passent de 6 € à 7 €**, application dès mars 2025.

6 - QUESTIONS-REPONSES :

- Mr Lionel Guilbaud nous a informé sur l'avancement de l'appel d'offre du « Port de demain ». En résumé la SEMVIE et la SEM PORT seront réunies en une seule SEM.

- Mr Christophe Goumas nous a informé sur les difficultés que nous avons vécues en fin de saison de pêche du thon rouge. La cause : les associations qui ne déclarent pas en temps voulu leurs prises. Elles seront dès 2025 pénalisées.
- L'adjudant Boris Martin nous informe sur quelques évolutions de la réglementation, il nous proposera une réunion pour développer cette information.

7 - DEPOUILLEMENT DU VOTE :

Les 2 membres sortants du Conseil d'Administration, Mrs Noël Cailleau et Pierre Maurin ont été réélus. Mrs Fabien Dillet, Franck Guillemet et Joseph Hagege ont été élus.

8 - CONSTITUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ELECTION DU BUREAU :

Président	:	Guy LEFEUVRE
Secrétaire	:	Pierre MAURIN (réélu)
Trésorier	:	Jean Claude CHARGE
Membres actifs	:	Jean Pierre ALONSO
		Daniel BRUNEAU
		Noël CAILLEAU (réélu)
		Fabien DILLET (élu)
		Daniel GAFFET
		Jean Luc GIRAUD
		Jackie GRONDIN
		Franck GUILLEMET (élu)
		Joseph HAGEGE (élu)
		Bernard PUEL
		Dominique SAULAIS

L'ordre du jour étant épuisé et les différents rapports approuvés, l'Assemblée Générale est close à 12 h 15.